



Secteur prioritaire Le Pays haut - nord

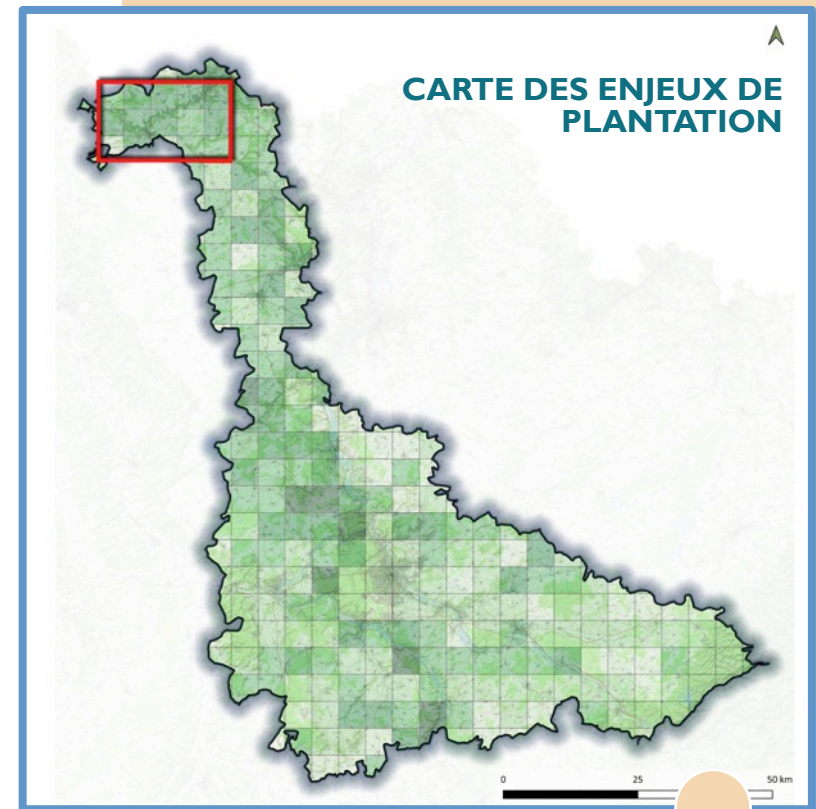


I/ Justification du périmètre

Les enjeux

Un périmètre marqué par des espaces dénudés cernés par des vallées boisées

- Ce secteur est particulièrement marqué par la présence de grandes entités d'espaces agricoles simplifiés relevés dans l'atlas des paysages ainsi que de limites d'urbanisation sans transition paysagère en particulier dans le nord-est du secteur.
- Le réseau des corridors arborés est déjà bien présent dans les vallées mais il est à densifier dans les plaines agricoles tout en évitant les parcs éoliens, les aérodromes et les nœuds de réseaux électriques aériens .
- C'est donc préférentiellement au sein de l'espace agricole, le long des routes départementales et des lisières urbaines que les espaces à planter ont été repérés.

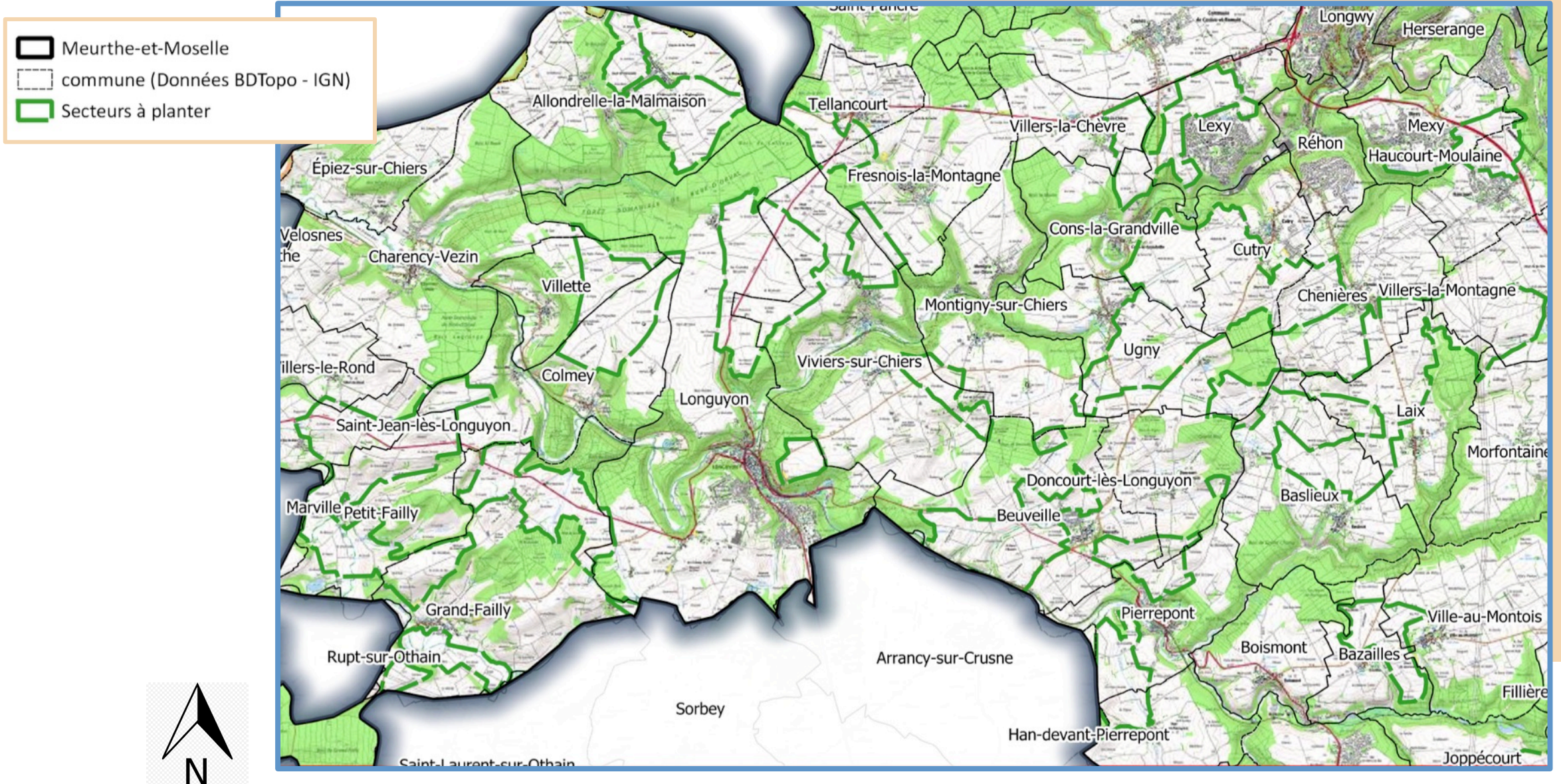


LES DONNEES DISPONIBLES SPECIFIQUES SUR CE SECTEUR

- Le territoire est couvert par l'AGAPE qui a identifié les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques. Ces données ont été utilisées en complément des données générales à l'échelle du département.

ENJEU	
□	Très faible
□	Faible
□	Moyen
□	Fort
□	Très fort
□	Majeur

2/ Localisation des espaces à planter

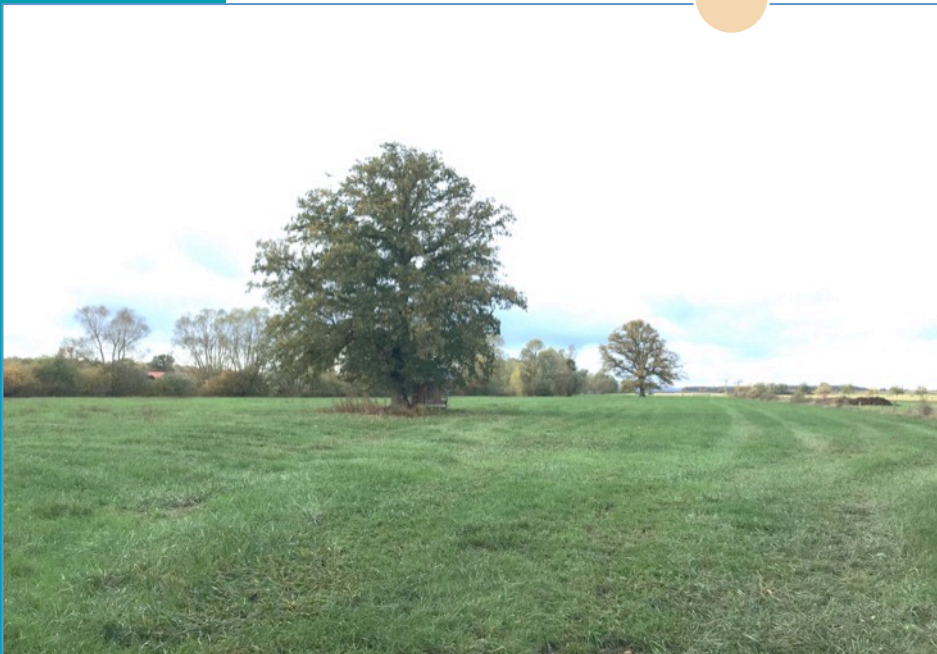


4/ Exemples de paysages inspirants du secteur

Allée bordée de deux alignements de chênes



Chênes isolés au sein d'une prairie et haie limitrophe



Bosquet pâturé au creux d'un pré





Secteur prioritaire Le Pays haut - sud

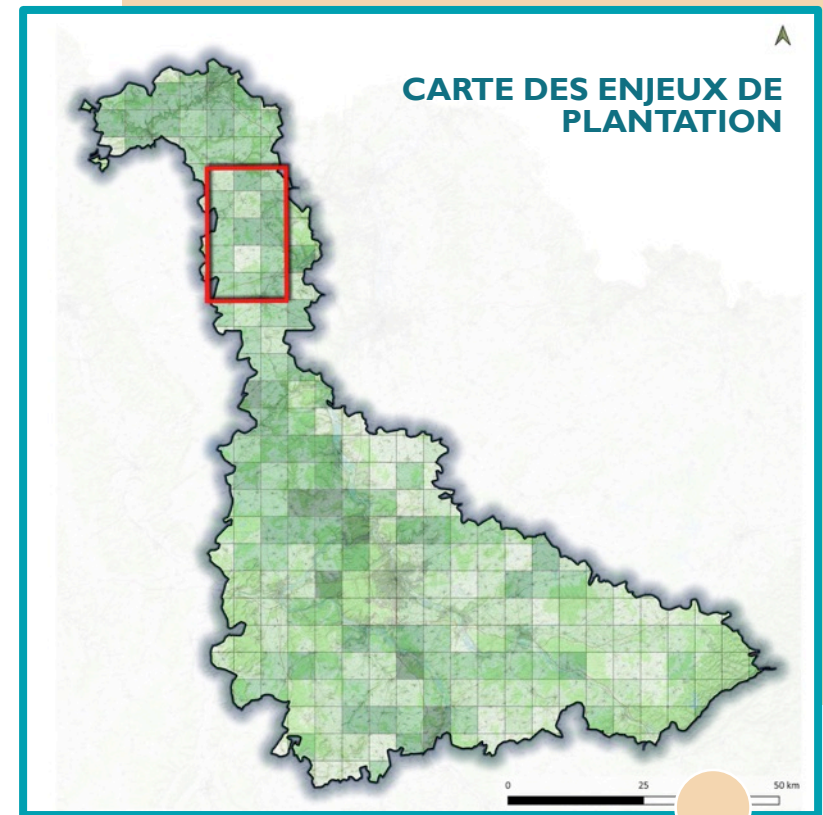


I/ Justification du périmètre

Les enjeux

Un périmètre marqué par des franges urbaines abruptes et une présence boisée faible

- Ce secteur est touché, au nord, par de grandes entités d'espaces agricoles simplifiés relevés dans l'atlas des paysages ainsi que de limites d'urbanisation sans transition paysagère autour des nombreuses petites villes et des villages.
- Le réseau des corridors arborés est relativement faible en dehors des massifs à l'est. Beaucoup de cours d'eau semblent dépourvus de ripisylves.
- C'est donc préférentiellement au bord de l'eau, des lisières urbaines, des routes départementales et au sein de l'espace agricole que les espaces à planter ont été localisés.

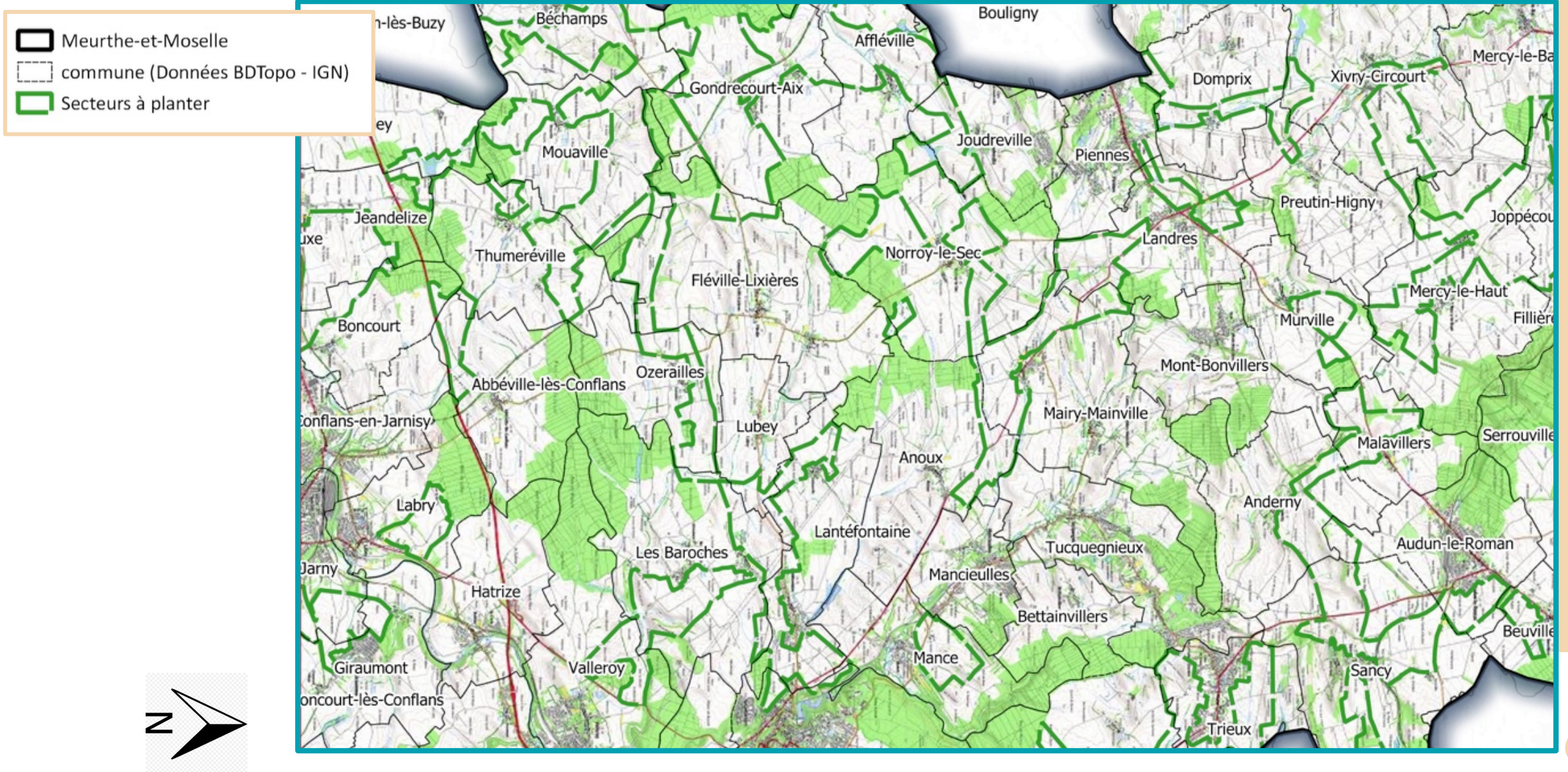


LES DONNEES DISPONIBLES SPECIFIQUES SUR CE SECTEUR

- Le territoire est couvert par l'AGAPE qui a identifié les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques. Ces données ont été utilisées en complément des données générales à l'échelle du département.

ENJEU	
□	Très faible
□	Faible
□	Moyen
□	Fort
□	Très fort
□	Majeur

2/ Localisation des espaces à planter



4/ Exemples de paysages inspirants du secteur

Ripisylves continue le long d'un fossé



Saules têtards le long d'un ruisseau



Alignements d'érables le long de routes départementales





Secteur prioritaire La plaine de la Woëvre

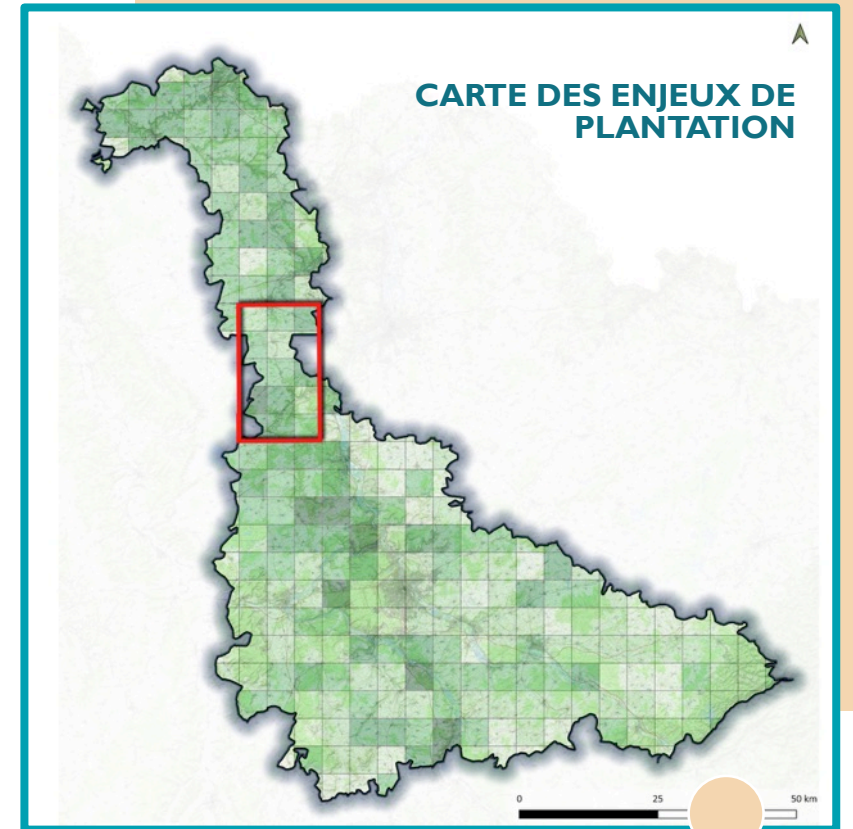


I/ Justification du périmètre

Les enjeux

Un périmètre marqué par un paysage dénudé au nord et plus boisé au sud

- Ce secteur est particulièrement marqué par le manque de ripisylves le long de ses cours d'eau et la faible présence d'ensembles boisés..
- L'enjeu des continuités écologiques apparaît plus fort au sud du secteur avec une superposition des trames alluviales et forestières.
- C'est donc préférentiellement au bord de l'eau et entre les reliquats boisés que les espaces à planter ont été priorisés.



LES DONNEES DISPONIBLES SPECIFIQUES SUR CE SECTEUR

- Le territoire se situe dans le Parc naturel régional de Lorraine avec son cortège de dispositifs environnementaux (Espaces protégés, Natura 2000, ZNIEFF, ...) SCoT en complément des données générales à l'échelle

ENJEU	
	Très faible
	Faible
	Moyen
	Fort
	Très fort
	Majeur

4/ Exemples de paysages inspirants du secteur

Alignement d'arbres et lisière boisée le long d'une route



Arbres fruitiers et haie haute le long d'une petite route



Bosquet pâturé sur la pente d'un vallon





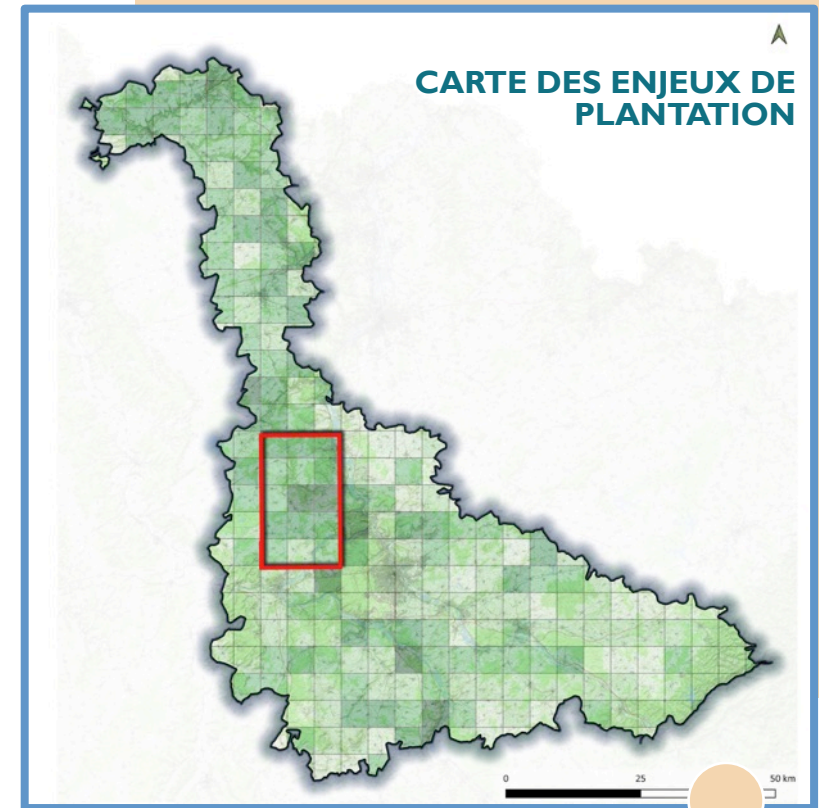
Secteur prioritaire Le plateau de Haye

I/ Justification du périmètre

Les enjeux

Un périmètre marqué par un paysage dénudé au nord et plus boisé au sud

- Ce secteur est particulièrement composé d'îlots boisés séparés les uns des autres par des espaces agricoles simplifiés identifiés dans l'atlas des paysages.
- L'enjeu des continuités écologiques se situe donc essentiellement entre ces boisements en profitant du réseau des cours d'eau qui sont souvent dépourvus de ripisylves et aux abords des villages parfois sans transition paysagère.
- C'est donc préférentiellement au bord de l'eau et le long des villages que la densification des espaces à planter a été identifiée au sein de l'espace agricole.

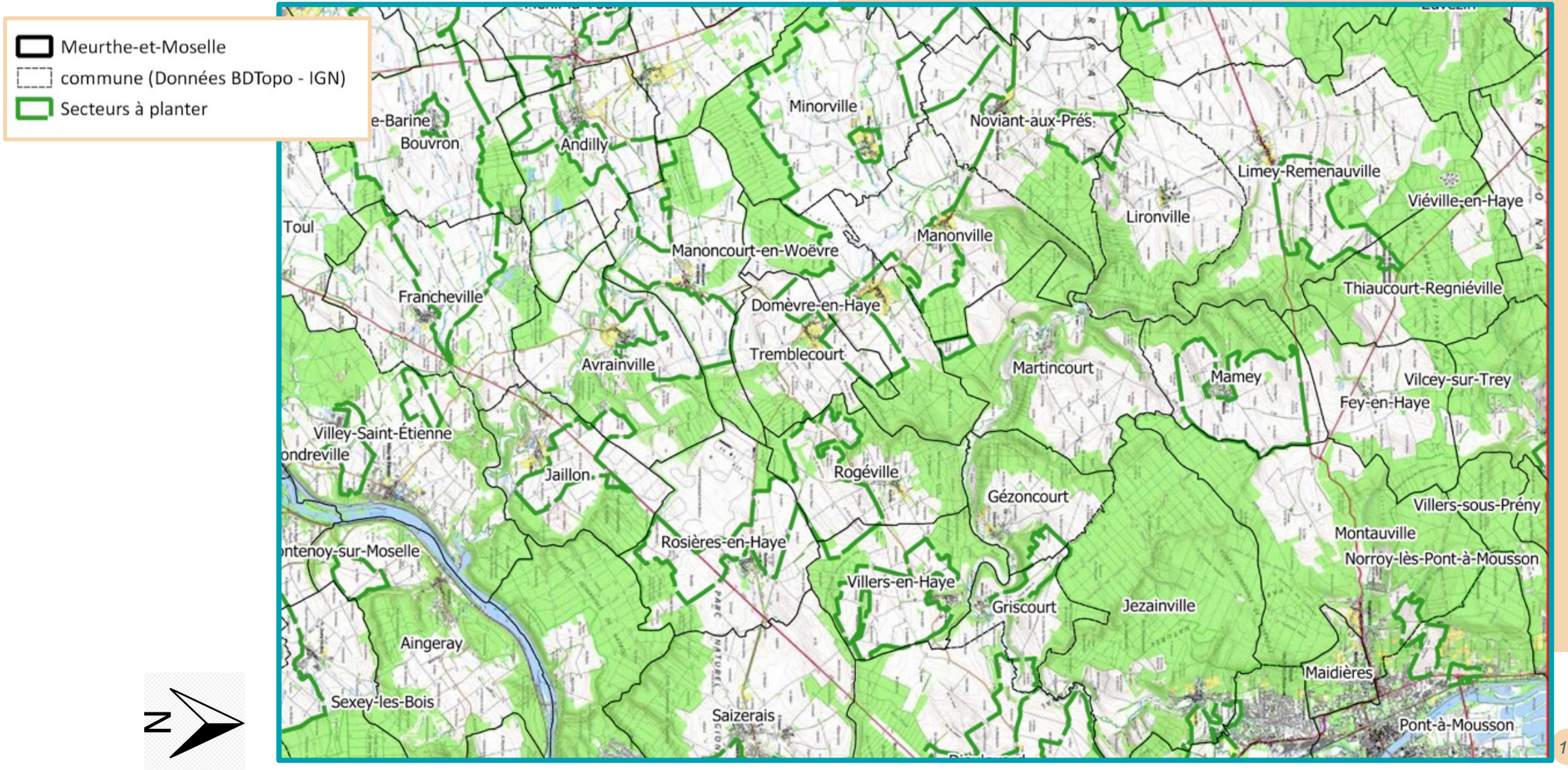


LES DONNEES DISPONIBLES SPECIFIQUES SUR CE SECTEUR

- Le territoire se situe dans le Parc naturel régional de Lorraine avec son cortège de dispositifs environnementaux (Espaces protégés, Natura 2000, ZNIEFF, ...) SCoT en complément des données générales à l'échelle



2/ Localisation des espaces à planter



4/ Exemples de paysages inspirants du secteur

Double alignement le long d'une route départementale



Arbre et fruitier et chênes isolés au sein d'une clairière forestière



Chênes isolés au creux d'un vallon





Secteur prioritaire Le Grand Couronné

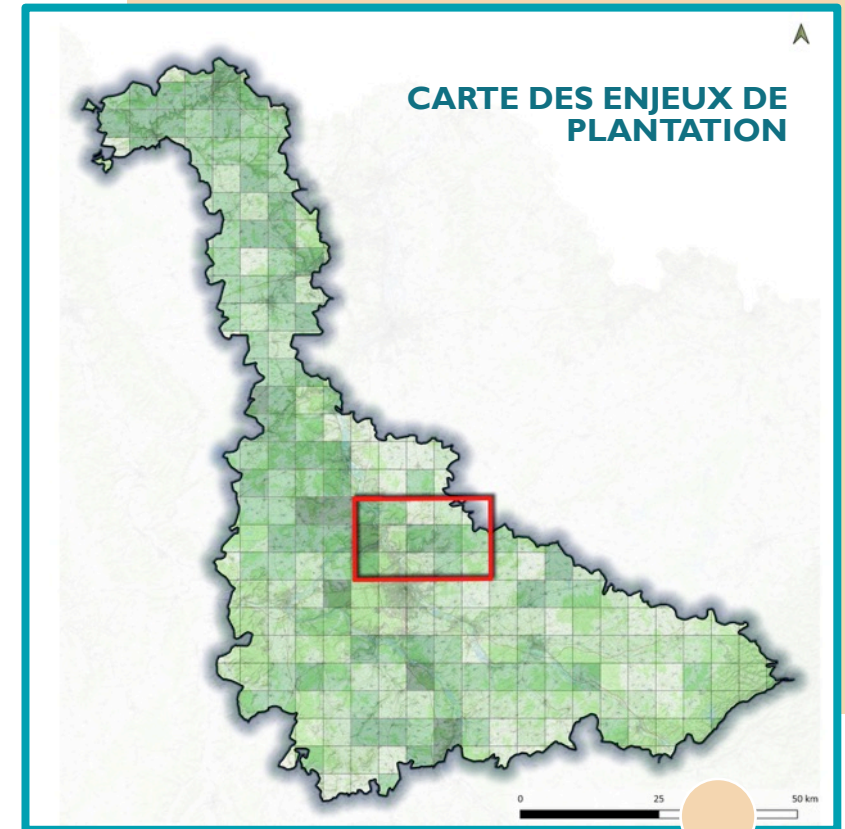


I/ Justification du périmètre

Les enjeux

Un périmètre marqué par de fortes ruptures dans la trame écologique

- Ce secteur comporte de très grands ensembles boisés séparés par des vallées urbanisées, à l'ouest, ou des plaines agricoles, à l'est. Il comporte aussi de nombreuses franges urbaines sans transition paysagère.
- Le réseau des continuités écologiques est fortement rompu avec des ruptures importantes que la plantation d'arbres pourra atténuer.
- C'est donc préférentiellement au niveau des ruptures urbaines ou agricoles entre des ensembles boisés et le long des franges urbaines que des plantations sont proposées.

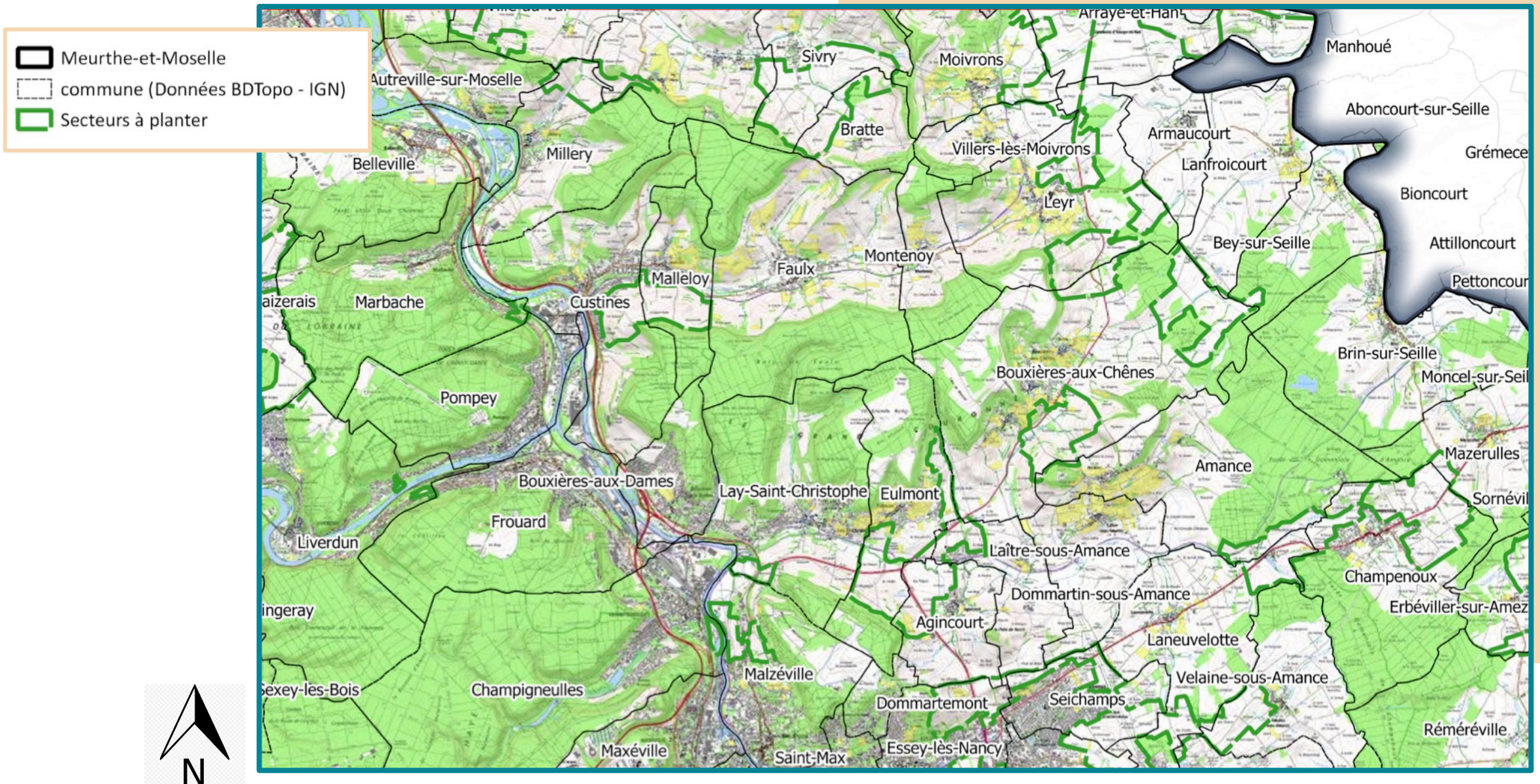


LES DONNEES DISPONIBLES SPECIFIQUES SUR CE SECTEUR

- Le sud de la Communauté de communes de Seille et Grand Couronné avait bénéficié d'une expérimentation sur la Trame Verte et Bleue qui a pu être utilisée en complément des données générales à l'échelle du département. Et ce sont aussi les éléments établis par le Grand Nancy qui ont été pris en compte.

ENJEU	
□	Très faible
□	Faible
□	Moyen
□	Fort
□	Très fort
□	Majeur

2/ Localisation des espaces à planter



4/ Exemples de paysages inspirants du secteur

Double alignement de petits arbres le long d'une petite route



Haie haute continue le long d'un espace cultivé



Bosquets au sein de la plaine agricole cultivée





Secteur prioritaire Couronne Nancéienne

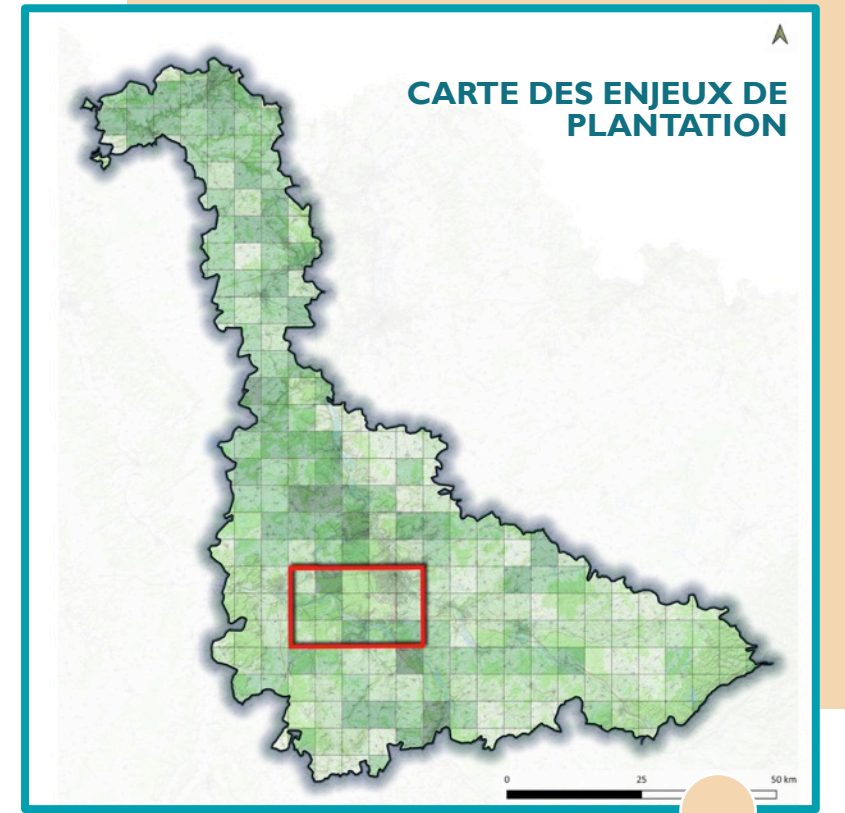


I/ Justification du périmètre

Les enjeux

Un périmètre marqué par la présence de Nancy et de la forêt de Haye

- Ce secteur est particulièrement marqué par la masse urbaine de Nancy et du massif de la forêt domaniale de Haye.
- Le réseau des continuités écologiques est essentiellement concentré sur les ensembles boisés et la vallée de la Moselle qui la pénètre et sur le traitement des lisières urbaines qui s'accrochent aux trames vertes intra muros.
- C'est donc préférentiellement sur ces interfaces avec la ville que les espaces à planter ont été identifiés.

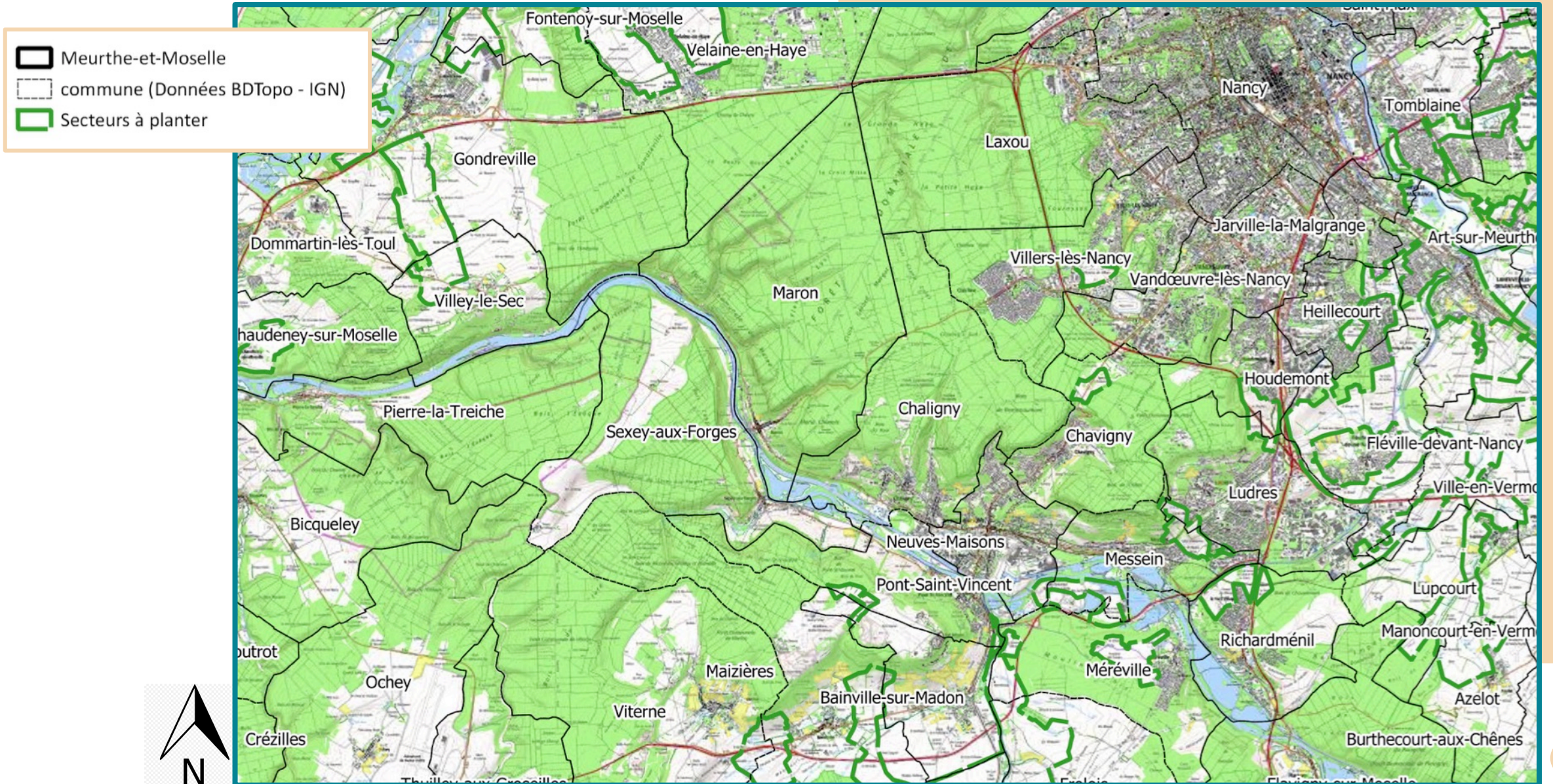


LES DONNEES DISPONIBLES SPECIFIQUES SUR CE SECTEUR

- Le secteur bénéficie de plusieurs approches de Trames Vertes et Bleues via les études du Grand Nancy, du Saintois et de Colombey-Sud-Toulois ainsi que les éléments du SRCE revu pour le SCoT en complément des données générales à l'échelle du département.

ENJEU	
	Très faible
	Faible
	Moyen
	Fort
	Très fort
	Majeur

2/ Localisation des espaces à planter



4/ Exemples de paysages inspirants du secteur

Alignements de platanes le long d'un canal



Alignement et lisière fruitière en limite de quartier



Haie haute devant les habitations





Secteur prioritaire Le Saintois

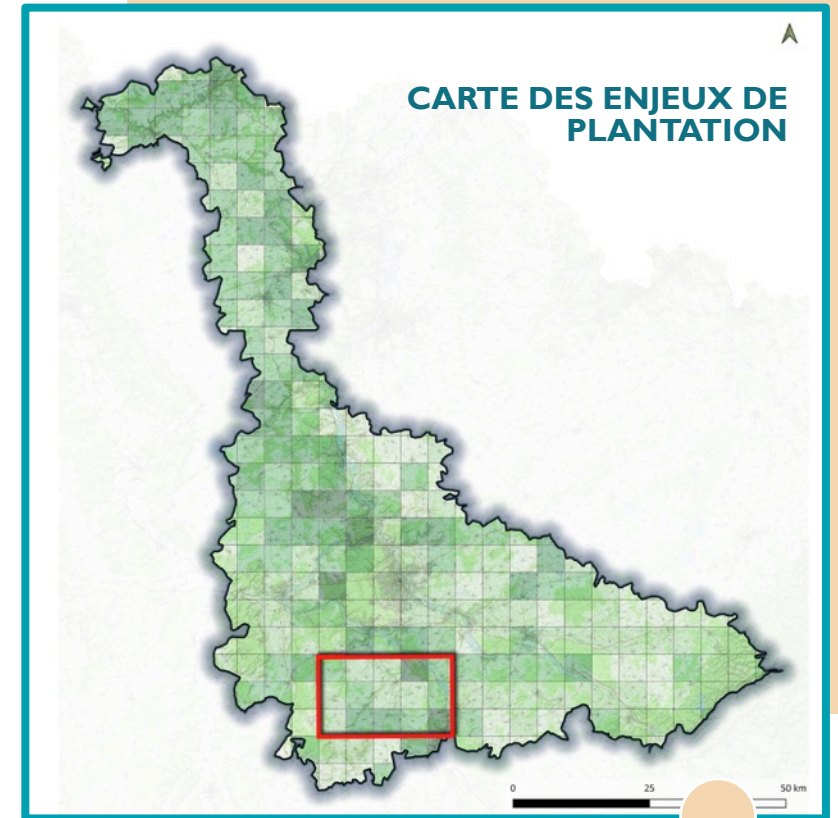


I/ Justification du périmètre

Les enjeux

Un périmètre marqué par des vallées boisées au sein d'un espace agricole très ouvert

- Ce secteur est particulièrement marqué par le réseau des vallées et leur cortège de ripisylves au sein d'espaces agricoles vastes.
- Le réseau des continuités écologiques s'attache essentiellement à connecter les unités boisées entre elles et à renforcer celles des vallées.
- C'est donc préférentiellement au sein de l'espace agricole, le long des routes départementales et des quelques franges villageoises que les espaces à planter ont été définis.

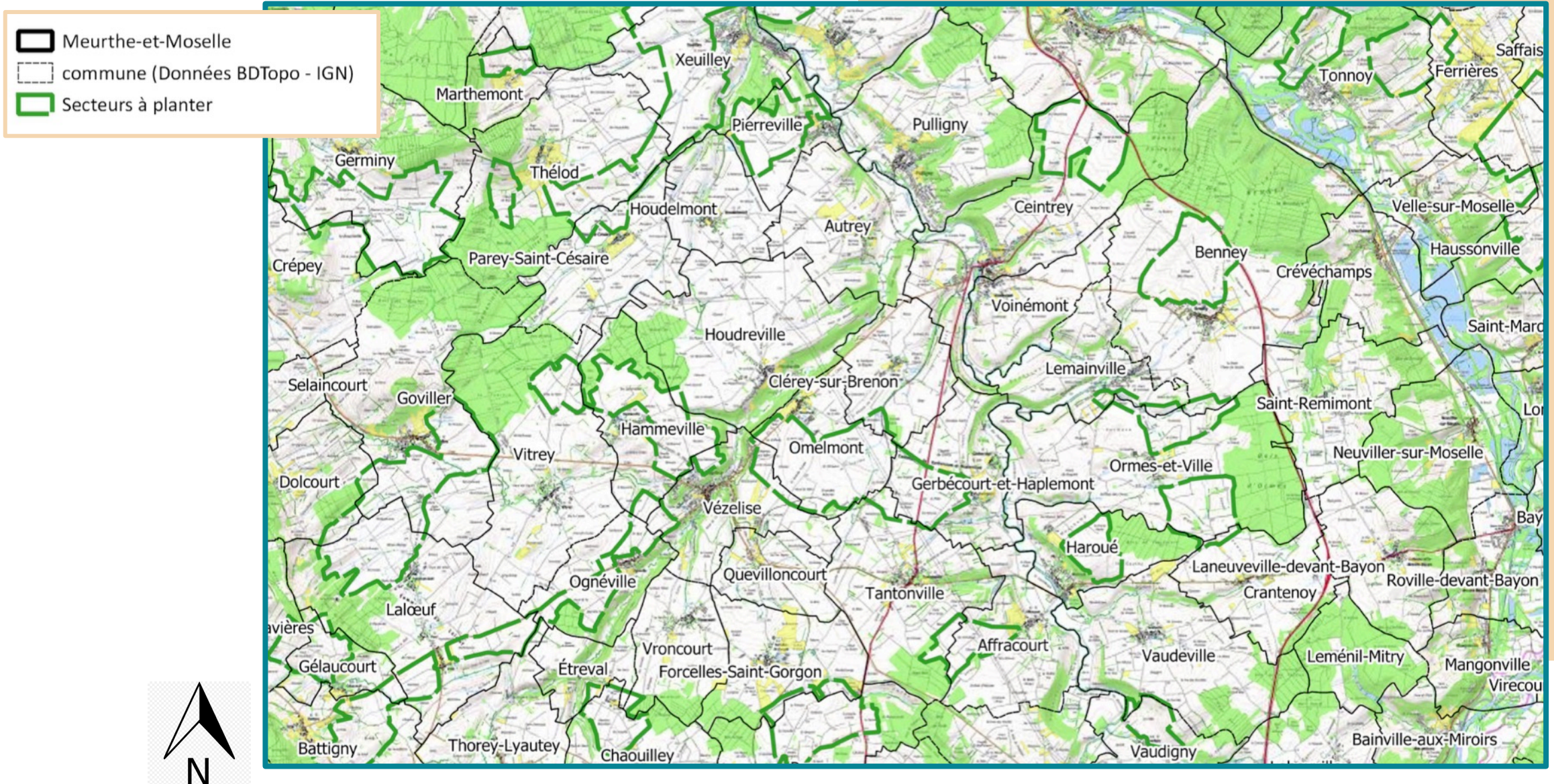


LES DONNEES DISPONIBLES SPECIFIQUES SUR CE SECTEUR

- Le secteur bénéficie de plusieurs approches de Trame Verte et Bleue via les études du Saintois et de Colombey-Sud-Toulois en complément des données générales à l'échelle du département.

ENJEU	
□	Très faible
□	Faible
□	Moyen
□	Fort
□	Très fort
□	Majeur

2/ Localisation des espaces à planter



4/ Exemples de paysages inspirants du secteur

Haie taillée et alignement
d'arbres le long d'une route



Bosquet pâturé au sein d'une
prairie



Ripisylve discontinue le long
d'un ruisseau





Secteur prioritaire Le Lunevillois

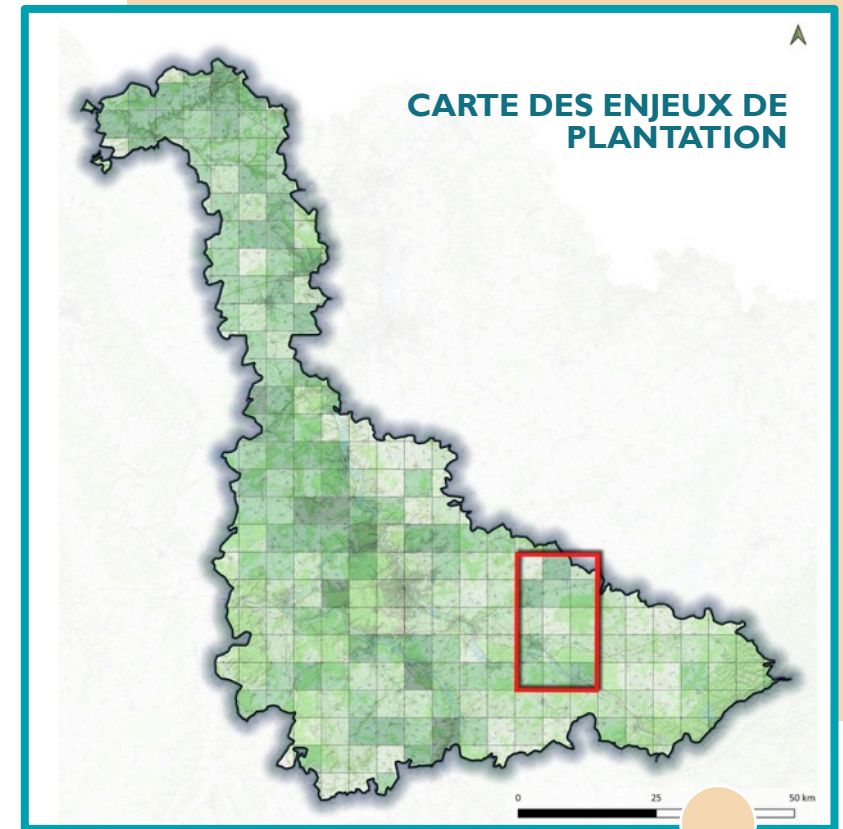


I/ Justification du périmètre

Les enjeux

Un périmètre marqué par des espaces ouverts au nord et des vallées urbanisées au sud entrecoupées de bois

- Ce secteur est particulièrement marqué par deux ensembles boisés et des vallées urbanisées sur la partie sud et des plaines agricoles très ouvertes au nord.
- Le réseau des continuités écologiques connecte les vallées et les massifs dans la partie sud alors que la partie nord est pauvre en connexions et les cours d'eau y sont pour la plupart dégarnis de végétation.
- C'est donc préférentiellement au sein de l'espace agricole au nord et en accroche des lisières boisées et urbaines au sud que les espaces à planter ont été situés.

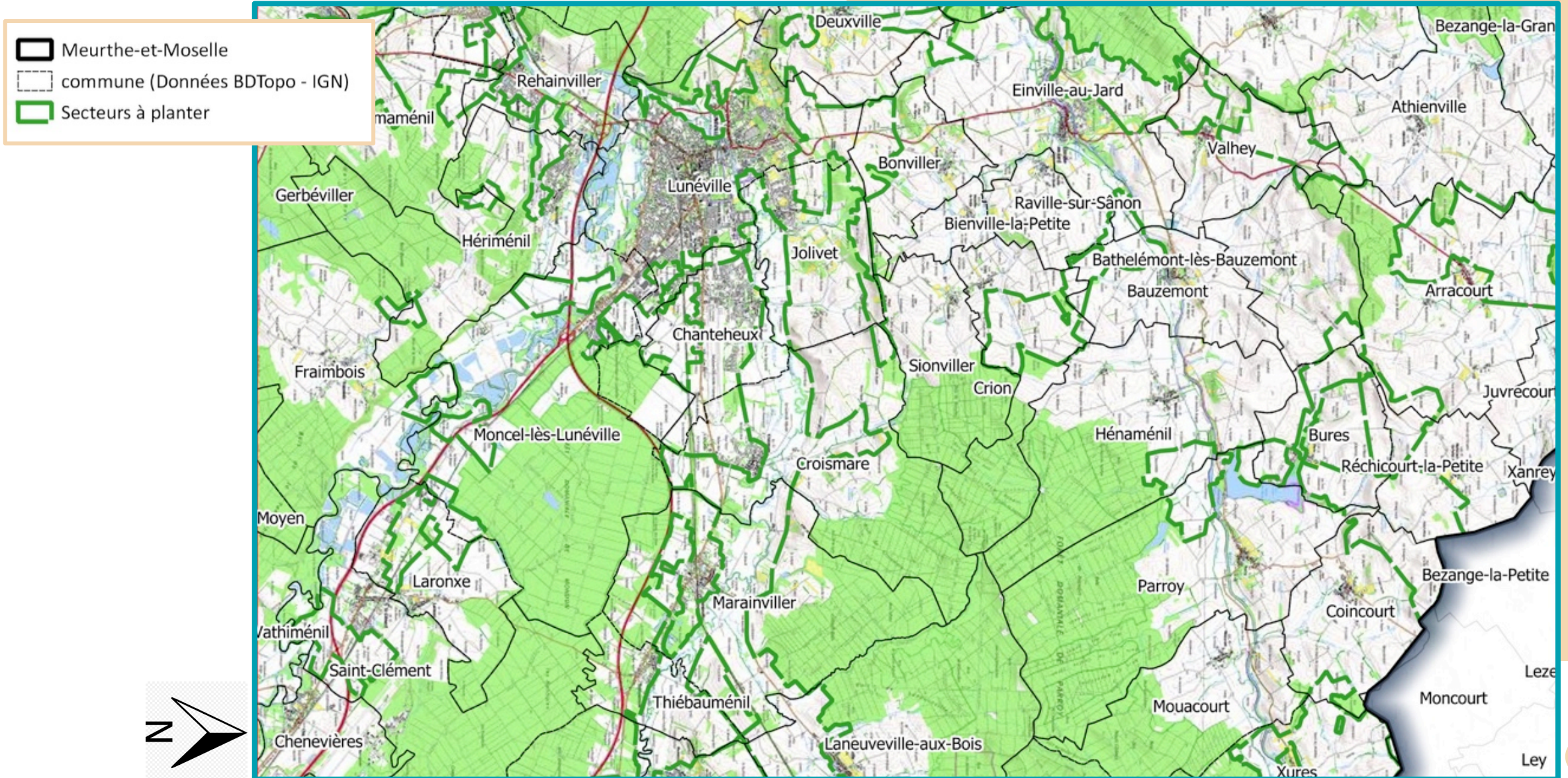


LES DONNEES DISPONIBLES SPECIFIQUES SUR CE SECTEUR

- Le secteur est en partie couvert par les études de Trames Vertes et Bleues de Luneville-Baccarat et l'ensemble par le SRCE en complément des données générales à l'échelle du département.

ENJEU	
□	Très faible
□	Faible
□	Moyen
□	Fort
□	Très fort
□	Majeur

2/ Localisation des espaces à planter



4/ Exemples de paysages inspirants du secteur

Rangs de fruitiers le long d'une route



Alignement simple le long d'une route départementale



Verger pâturé dans un vallon

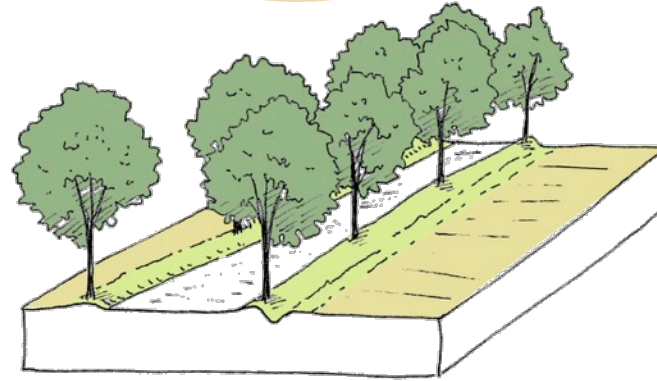


5/ Motifs paysagers associés

Alignements

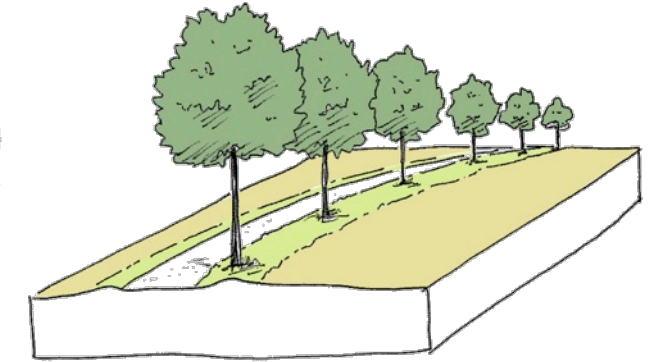
Préconisations de gestion

- Les arbres d'alignement sont généralement sur du foncier public mais peuvent se développer sur le foncier privé via l'approche agroforestière. En fonction des cas, devront être pris en considération :
 - Les distances de plantation au regard des engins circulant à proximité (véhicules ou engins agricoles),
 - Les surfaces de terre suffisantes pour le déploiement du système racinaire.
- Le gestionnaire aura une gestion légère à mettre en place :
 - La protection des plants et la taille de formation les premières années,
 - L'élagage en semi-libre avec la suppression des bois mort
 - Le suivi faune/flore.
- En fonction des motivations à planter ces alignements d'arbres, l'exploitation en bois d'œuvre ou énergétique peut être une opportunité ou au contraire un sacrilège paysager.



ESSENCES RECURRENTES

- Tilleuls
- Erables
- Frêne
- Marronnier
- Platane
- Fruitiers



ESSENCES RECURRENTES

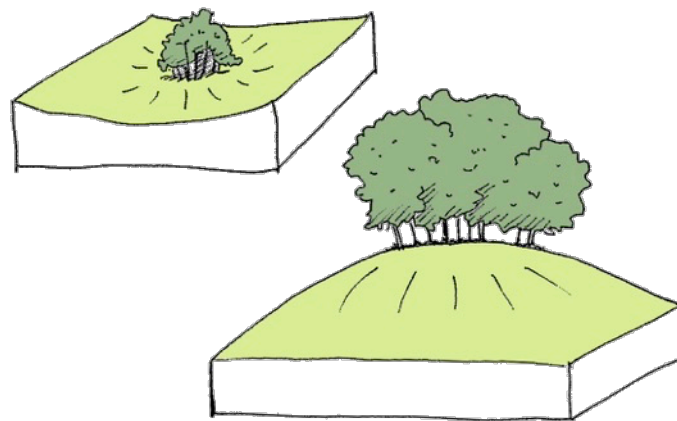
- Tilleuls
- Erables
- Frêne
- Marronnier
- Platane
- Fruitiers

5/ Motifs paysagers associés

Arbres champêtres

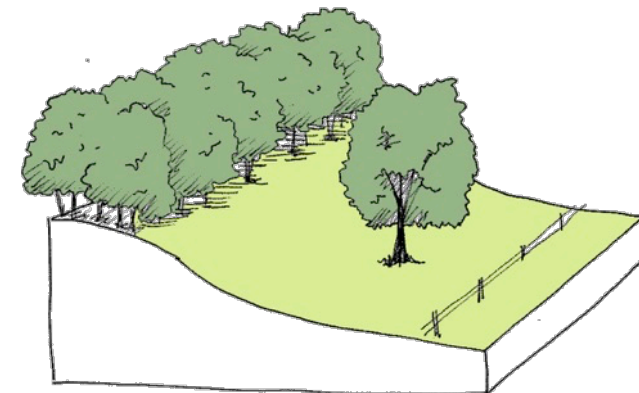
Préconisations de gestion

- Les bosquets et arbres isolés sont pratiquement exclusivement à planter sur le foncier privé agricole et nécessitent une protection spécifique vis à vis des activités agricoles :
 - Contre le bétail et la faune sauvage les premières années,
 - Contre le passage des engins agricoles dans les parties aériennes et racinaires.
- Le gestionnaire aura une gestion légère à mettre en place :
 - La protection des plants les premières années,
 - La taille des lisières des bosquets pour favoriser différentes strates de végétation,
 - Le suivi faune/flore.
- Quand les arbres seront matures, ils pourront apporter de l'ombrage au bétail, produire du bois ou des fruits en fonction des essences.



ESSENCES RECURRENTES

- Frêne
- Tilleuls
- Chênes
- Charme
- Aulne glutineux
- Erable champêtre
- Saule blanc
- Aulne des vanniers
- Cerisier à grappes
- Camérisier à balai,
- Cornouiller sanguin
- Églantier
- Fusain
- Noisetier
- sureau noir
- t r o è n e sauvage
- viorne obier
- groseillier à maquereau
- P o m m i e r sauvage.



ESSENCES RECURRENTES

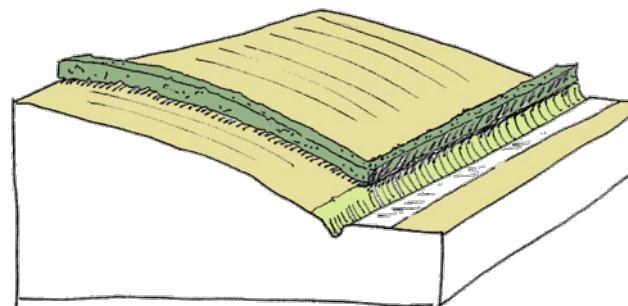
- Tilleuls
- Erables
- Frêne
- Marronnier
- Platane
- Fruitier
- Noyer

5/ Motifs paysagers associés

Haies continues

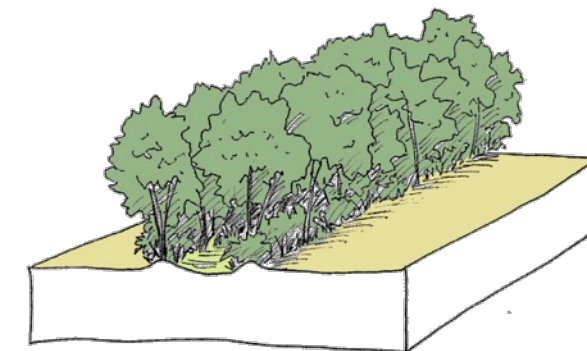
Préconisations de gestion

- Ces typologies de haies sont essentiellement à développer sur le foncier privé agricole et nécessitent :
 - la mise en place d'un entretien compatible avec la fonctionnalité des exploitations agricoles
 - La prise en compte des enjeux de mobilité que ce soient des questions sécuritaires liées au trafic routier ou de maintien des passages pour les cheminements.
- Le gestionnaire aura donc un entretien régulier à mettre en place :
 - La protection des plants les premières années,
 - L'entretien par fauche des discontinuités,
 - La taille en fonction de la forme de haie recherchée,
 - Le suivi faune/flore.
- Les déchets de taille sont valorisables pour la filière bois-énergie ou le paillage.



ESSENCES RECURRENTES

- Eglantier
- Ronce
- Fusain
- Prunelier
- Aubépine
- Cornouiller
- Bourdaine
- Viorne



ESSENCES RECURRENTES

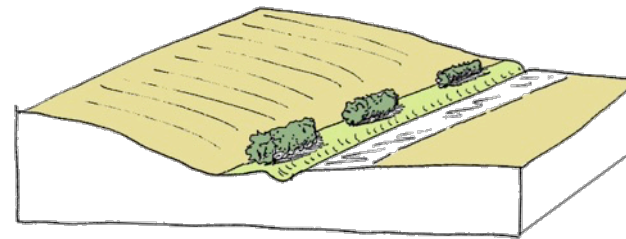
- Frêne
- Tilleuls
- Chênes
- Charme
- Erable sycomore
- Erable champêtre
- Saule blanc
- Sorbier
- Cerisier à grappes
- Camérisier à balai,
- Cornouiller sanguin
- Églantier
- Fusain
- Noisetier
- sureau noir
- t r o è n e sauvage
- viorne obier
- groseillier à maquereau
- P o m m i e r sauvage.

5/ Motifs paysagers associés

Haies discontinues

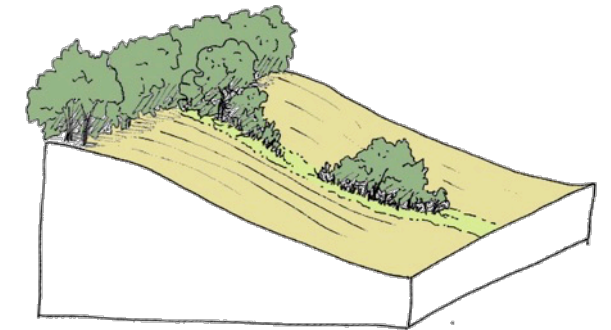
Préconisations de gestion

- Ces typologies de haies sont essentiellement à développer sur le foncier privé agricole et nécessitent :
 - la mise en place d'un entretien compatible avec la fonctionnalité des exploitations agricoles
 - La prise en compte des enjeux de mobilité que ce soient des questions sécuritaires liées au trafic routier ou de maintien des passages pour les cheminements.
- Le gestionnaire aura donc un entretien régulier à mettre en place :
 - La protection des plants les premières années,
 - L'entretien par fauche des discontinuités,
 - La taille en fonction de la forme de haie recherchée,
 - Le suivi faune/flore.
- Les déchets de taille sont valorisables pour la filière bois-énergie ou le paillage.



ESSENCES RECURRENTES

- Eglantier
- Ronce
- Fusain
- Prunelier
- Aubépine
- Cornouiller
- Bourdaine
- Viorne



ESSENCES RECURRENTES

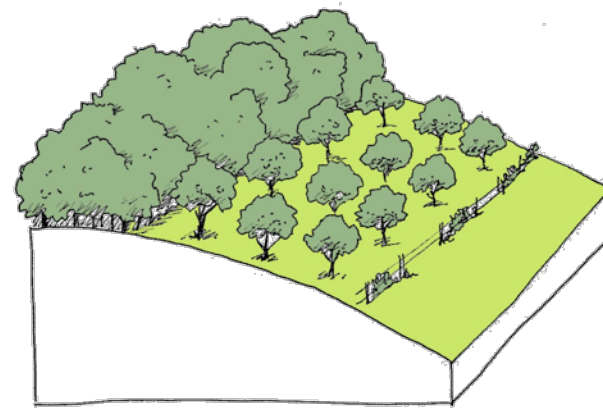
- Frêne
- Tilleuls
- Chênes
- Charme
- Erable sycomore
- Erable champêtre
- Saule blanc
- Sorbier
- Cerisier à grappes
- Camérisier à balai,
- Cornouiller sanguin
- Églantier
- Fusain
- Noisetier
- sureau noir
- t r o è n e sauvage
- viorne obier
- groseillier à maquereau
- P o m m i e r sauvage.

5/ Motifs paysagers associés

Vergers

Préconisations de gestion

- Les pré-vergers n'ont généralement plus de vocation de production agricole et nécessitent donc la mise en place d'une gestion particulière.
- Un acteur doit prendre en charge leur gestion dans le temps pour assurer leur pérennité. Les principales actions à prévoir sont :
 - L'entretien du pré par fauche ou pâturage,
 - La protection des arbres (collet et écorce),
 - Le nettoyage des ramures et du collet tous les 3 à 5 ans,
 - La pose de dispositif d'accueil de la faune sauvage,
 - Le suivi faune / flore / variétal.
- L'animation de ces sites est particulièrement fédératrice pour organiser des animations autour de nombreux sujets.
- La vocation sociale est aussi à développer autour de la production fruitière.



ESSENCES RECURRENTES

- Pommier Rambourg d'hiver
- Pommier Court pendu
- Poirier Louise bonne d'Avranche
- Poirier Doyenne de comice
- Reine Claude dorée
- Mirabelle de Nancy
- Mirabelle de Metz
- Quetsche blanche de Létricourt...